

AVIS D'OUVERTURE D'ENQUETE PUBLIQUE

Une enquête publique relative à l'exploitation d'une centrale thermique au charbon au 2 rue Desjardins Doniambo par la la Société Doniambo Energie (DBOE), est ouverte à compter du mardi 1^{er} septembre 2015 pour être clôturée le mercredi 30 septembre 2015 à 15 heures 30.

Le siège de l'enquête est fixé à l'annexe de la mairie de Nouméa sise au 29 rue Jules Ferry – Immeuble Ferry – 98800 NOUMEA.

Une commission d'enquête est désignée et constituée de Mr Claude RICHER, Président de la commission d'enquête, Mr Jean-Alain BARATEAU et Mme Catherine CHAMPOUSSIN.

Un membre de la commission d'enquête assurera des permanences à l'annexe de la mairie de Nouméa sise au 29 rue Jules Ferry – Immeuble Ferry – 98800 NOUMEA, aux heures et aux dates suivantes :

DATES	HEURES
Le mardi 1 ^{er} septembre 2015	7 heures 30 à 11 heures 30
Le jeudi 03 septembre 2015	11 heures 30 à 15 heures 30
Le lundi 07 septembre 2015	7 heures 30 à 11 heures 30
Le mercredi 09 septembre 2015	11 heures 30 à 15 heures 30
Le vendredi 11 septembre 2015	7 heures 30 à 11 heures 30
Le lundi 14 septembre 2015	11 heures 30 à 15 heures 30
Le mercredi 16 septembre 2015	7 heures 30 à 11 heures 30
Le vendredi 18 septembre 2015	11 heures 30 à 15 heures 30
Le lundi 21 septembre 2015	7 heures 30 à 11 heures 30
Le mercredi 23 septembre 2015	11 heures 30 à 15 heures 30
Le lundi 28 septembre 2015	7 heures 30 à 11 heures 30
Le mercredi 30 septembre 2015	11 heures 30 à 15 heures 30

Pour la durée de l'enquête, le public peut prendre connaissance du dossier de l'enquête :

- à l'annexe de la mairie de Nouméa - Immeuble Ferry (téléphone : 27.07.39) – Centre-Ville, 29 rue Jules Ferry, de 07 heures 15 à 15 heures 30 les jours ouvrables à l'exception du samedi ;
- sur le site internet de la province sud à l'adresse suivante : <https://eprovince-sud.nc/consultations-publiques>

Il peut déposer ses observations écrites sur un registre annexé au dossier d'enquête mis à disposition à l'annexe de la mairie de Nouméa sise au 29 rue Jules Ferry – Immeuble Ferry ou par lettre simple ou recommandée adressée au Président de la commission d'enquête pour l'exploitation d'une centrale au charbon exploitée par la société Doniambo Energie - Direction de l'industrie, des mines et de l'énergie de Nouvelle-Calédonie – Service de l'industrie – BP 465 – 98846 NOUMEA CEDEX

A noter que toute déclaration émise hors de la période d'enquête ne sera pas prise en compte.